

*Hugo Sigouin-Plasse, Avocat*  
*Chef de service*  
*Réglementation et réclamations*  
*Ligne directe : (514) 598-3767*  
*Télécopieur : (514) 598-3839*  
*Courriel : [hsigouin-plasse@gazmetro.com](mailto:hsigouin-plasse@gazmetro.com)*  
*Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR SDE ET PAR MESSAGER**

Le 20 septembre 2016

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : TARIFS PROVISOIRES**

**Demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif de Société* en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016**  
**Notre dossier : 312-00780**  
**Dossier Régie : R-3970-2016**

---

Chère consœur,

Suivant la prise en délibéré de la demande mentionnée en rubrique, la Régie pourrait ne pas pouvoir rendre sa décision finale d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Le cas échéant, Gaz Métro demande à la Régie de rendre une ordonnance par laquelle elle reconduit provisoirement les *Conditions de service et tarifs* actuellement en vigueur, et ce, de manière à ce qu'ils soient maintenus jusqu'au 31 octobre 2016. Postérieurement à cette date, considérant le déplacement de la structure d'approvisionnement à Dawn à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016, et toujours dans la mesure où la Régie n'aurait pas rendu sa décision finale à cette date, Gaz Métro demande alors à la Régie de fixer provisoirement les tarifs, selon les paramètres et conclusions énoncés dans sa demande.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(S) Hugo Sigouin-Plasse*

Hugo Sigouin-Plasse  
HSP/mb